

**GROUPE HOSPITALIER/ETABLISSEMENT :  
HOPITAL UNIVERSITAIRE ROBERT DEBRE**

**ADRESSE : 48, boulevard Sérurier 75019 PARIS Tél : 01 40 03 20 00**

**Accès par :**

**Métro :** Stations Porte des Lilas (ligne 11) - Pré-Saint-Gervais (ligne 7B)

**Autobus :** n° 48 - 64 - 96 - 105 - 115 - 129 - 170 - 249 (arrêt Porte des Lilas ou Pré-Saint-Gervais)

**Tram :** T3b arrêt Hôpital Robert Debré ou porte des Lilas

**Voiture :** Par le périphérique sortie Porte des Lilas ou Pré-Saint-Gervais

**DATE DE MISE A JOUR**

Juin 2026

**DATE DE PRISE DE CONNAISSANCE**

**SIGNATURE**

**INTITULE DU POSTE**

**Conseillère en génétique en CPDPN et en Génétique Clinique**

**METIER**

**Conseillère en génétique**

**CODE METIER**

**05M200**

**GRADE**

**Chargé de mission**

**STRUCTURE**

**DMU**

**INTITULE**

**Le laboratoire de Biologie de l'hôpital Robert-Debré fait partie du DMU BIOGé'M :  
BIOlogie et Génomique Médicales**

C'est l'un des 16 DMU du GH APHP NUP, constitué de 9 sites : Beaujon, Bichat-Claude-Bernard, Bretonneau, Fernand-Widal, Lariboisière, Louis-Mourier, Robert-Debré, Saint-Louis, EPAHD Adélaïde-Hautval

Le DMU comprend l'ensemble de la biologie médicale, réparti en 8 départements : Qualité-accréditation-métrie, Agents infectieux et hygiène hospitalière, Biochimie, Génétique clinique- moléculaire-cytogénétique-fœtopathologie, Hématologie biologique, Immunologie, Pharmaco-toxicologie-tumeurs solides, Biologie de la reproduction

Environ 295 ETP PM et 995 ETP PNM travaillent au sein du DMU BIOGé'M du GH APHP NUP

57 personnels médicaux et 174 personnels paramédicaux travaillent au sein du laboratoire de biologie de l'hôpital Robert-Debré constitué des structures de biologie, de structures communes et d'unités cliniques.

**SERVICE**

**PRESENTATION**

Le Service est situé au point jaune du Bâtiment Edouard Bingen

**COMPOSITION DE L'EQUIPE**

L'Unité est composée de :

Equipe paramédicale : 1 cadre de Santé, 4 secrétaires médicales, 2 Neuropsychologues, 3 Conseillers en génétique (CG), 1.5 coordinatrices CRMR

Equipe médicale : 1 PU-PH dont un responsable de l'unité, 3 PH, 1 PHC, 0.5 Chef de Clinique, 1 assistant partagé, 3 internes

**LIAISONS**

## **HIERARCHIQUE DIRECTE**

- Cadre supérieur de site DMU BIOGEM - Edwige CAROFF Tel : 01 40 03 41 06
- Cadre de l'unité – Guillaume LADRANGE Tel : 01 40 03 11 43

## **FONCTIONNELLES**

- Responsable du Pôle de biologie PUI
- Membres de Centre(s) Pluridisciplinaire(s) de Diagnostic Prénatal (CPDPN), du Centre de Référence Maladie Rares pour les anomalies du développements et syndrome malformatifs d'Ile de France (CLAD) et du Centre de Référence Maladie Rares pour les déficiences intellectuelles
- Equipe médicale et paramédicale de l'UF de génétique clinique et des 3 autres UF du département
- Secrétaires du service
- Ensemble des personnels des différents services du DMU BIOGEM
- Ensemble des personnels des différents services cliniques des autres DMU de l'hôpital.
- Ensemble des personnels des différents services cliniques des autres maternités du GHU-Nord et maternités rattachés aux CPDPN

## **ACTIVITES**

### Profil d'activité :

Conformément au décret n°2007-1429 du 3 octobre 2007 relatif à la profession de conseiller en génétique, art R.1132-5.- Le conseiller en génétique exerce sur prescription médicale sous la responsabilité d'un médecin qualifié en génétique et par délégation de celui-ci. Cette responsabilité est exercée par le responsable de l'UF de génétique clinique. Il contribue à répondre aux besoins des individus et des familles atteints, potentiellement atteints, ou susceptibles de transmettre une affection génétique, en les accompagnants dans leurs décisions et leurs parcours de soins.

Il assure la liaison avec l'ensemble des intervenants du système socio-sanitaire par délégation du médecin qualifié en génétique et participe aux activités de clinique et de recherche de l'UF de génétique et des Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal (CPDPN).

### Missions générales :

- 1- Effectuer des consultations de conseil génétique dans 2 cadres :
  - a. Le CPDPN
  - b. Les consultations de génétique
- 2- Superviser la base de données BAMARA dans le cadre des missions du CLAD
- 3- Coordonner le parcours patient entre la génétique clinique et les maternités du GHU Nord

### Missions permanentes :

Le CG assure des consultations de conseil génétique dans tous ses aspects : information, conseils génétique sensu stricto, dépistage des hétérozygotes, études familiales... Les consultations dans le cadre du CPDPN sont faites sous la supervision conjointe des médecins généticiens de l'UF de Génétique Clinique et du coordonnateur de CPDPN. Elles sont sous la responsabilité du responsable de l'UF de Génétique Clinique.

Les consultations sont complétées par un compte rendu écrit et/ou par la remise de documents explicatifs.

Au cours des consultations, le CG peut être amené à prescrire des prélèvements, sous le contrôle des médecins généticiens seniors.

Le CG peut être amené à organiser l'envoi des prélèvements et des documents médicaux, pour les patients vus dans le cadre de son activité ou celle des généticiens de l'UF de Génétique Clinique.

Le CG code son activité personnelle dans la base de données BAMARA.

Dans le cadre du CPDPN, le CG participe à la préparation et assiste toutes les semaines au pré-Staff (mercredi midi) et au Staff (jeudi fin d'après-midi).

Dans le cadre de l'UF de génétique clinique, le CG assiste toutes les semaines au staff du service (vendredi matin).

Selon calendrier défini annuellement, le CG peut être amené à participer à différentes RCP ainsi qu'aux réunions mensuelles de l'Association Francophone de Génétique Clinique (AFGC - le 3eme jeudi de chaque mois à Necker).

Le CG gère ses rendez-vous de consultation dans le logiciel ORBIS en lien avec le secrétariat.  
La dactylographie des comptes rendus est réalisée par le CG lui-même.

#### Missions transversales :

Après 1 an de formation exclusivement sur Robert Debré, le CG peut être amené à une mobilité sur le site de l'hôpital Bichat ou celui de Louis Mourier 1 à 2 journées par semaine

Le CG participe à la gestion globale des archives de l'UF de Génétique Clinique avec l'ensemble du personnel du service.

#### **QUOTITE DE TRAVAIL**

100%

#### **HORAIRES DE TRAVAIL**

Horaires de travail : Base de 35 heures par semaine et 7 heures 30 par jour du lundi au vendredi.(forfait horaire)

Détails : pas de travail le samedi, dimanche et jours fériés.

#### **SAVOIR FAIRE REQUIS**

##### **1 – Accompagner la personne au long de son parcours de soins**

Structurer et hiérarchiser les informations afin de les rendre lisibles pour la personne et sa famille.

Présenter à la personne et à sa famille des choix possibles en rapport avec leur situation et contribuer à enrichir leur réflexion.

Accompagner la personne dans ses choix et ses décisions, dans le respect de son autonomie et en s'adaptant au contexte.

##### **2 - Evaluer une situation à risque dans le domaine de la génétique**

Identifier les facteurs de risques dans une situation et les hiérarchiser.

Calculer les risques inhérents à la situation présentée par la personne et sa famille en utilisant les outils adaptés (construction et interprétation d'arbres généalogiques...).

Prendre en compte les résultats des examens complémentaires et les relier à l'ensemble de la situation.

Intégrer l'ensemble des données généalogiques, familiales et personnelles dans le contexte de la situation de la personne en vue de concourir à l'établissement du diagnostic médical.

Prescrire l'examen des caractéristiques génétiques par délégation et sous la responsabilité des médecins généticiens.

##### **3 - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et contribuer à l'élaboration du diagnostic médical**

Intervenir activement dans les réunions spécifiques.

Mettre à jour régulièrement ses connaissances professionnelles et les confronter.

#### **QUALITES REQUISES**

- Sens des responsabilités, de l'organisation.
- Dynamisme et autonomie
- Sens de la communication et de l'écoute
- Discrétion professionnelle
- Diplomatie et maîtrise de soi
- Flexibilité
- Adaptabilité et implication

#### **PRE-REQUIS**

L'autorisation d'exercer la profession de conseiller en génétique prévue selon l'arrêté du 23/02/2023 ([Arrêté du 23 février 2023 fixant la liste des titres de formation permettant d'exercer la profession de conseiller en génétique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)) aux personnes titulaires :

- du master biologie santé, parcours conseil en génétique et médecine prédictive, délivré par l'université Aix-Marseille-II ;
- du master éthique, parcours conseil en génétique, délivré par l'université Paris Cité ;
- du master biologie moléculaire et cellulaire parcours conseiller en génétique et médecine prédictive, délivré par l'université de Lyon 1.

#### **GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

#### **FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL**

Formation sécurité incendie obligatoire annuelle

#### **FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE**

Oui  Non

Si Oui, précisez

#### **GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS**

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui  Non

#### **SURVEILLANCE MEDICALE**

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».